

● TRAVAUX EN VILLE



Circulation et stationnement modifiés

Du 6 août au 26 août 2018

- **Rue du Chemin de Maures** [partie comprise entre la rue Philippe Lebon et le giratoire Bd Mézeray/Bd 1er Chasseurs]
Nature des travaux : création du réseau de chaleur par les sociétés Colas, Scopelec et Dalkia
La circulation en chaussée sera rétrécie jusqu'au vendredi 10 août 2018. La circulation sera autorisée uniquement dans le sens rue Philippe Lebon vers le giratoire Bd Mézeray/Bd 1er Chasseurs
De plus, le stationnement sera interdit aux abords du chantier. L'air de dépose pour les cars scolaires sera maintenue pendant le chantier.
- **Rue de Lancrel / Boulevard Colbert**
Nature des travaux : réaménagement de rue par la société Eurovia
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Jeudi**
Nature des travaux : réfection de la rue par la société Colas
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Collège**
Nature des travaux : travaux de réfection de la rue par les sociétés Colas
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue des Filles Notre Dame**
Nature des travaux : chantier du futur CCAS par la société Prevosto
Interdiction de stationner jusqu'au 17 mai 2019 :
 - côté pair sur une place au n° 24 et une place devant la pharmacie, rue des Filles Notre Dame
 - côté impair, en face du n° 24, côté parvis de la Halle au Blé, sur 3 places de stationnement (de 7 heures à 17 h 30 du lundi au vendredi).
- **Rue des Filles Notre Dame** [entre le carrefour avec la rue du collège et la Place de la Halle au Blé]
Nature des travaux : chantier du futur CCAS par les sociétés Orange/Médignac
La circulation de tous les véhicules sera interdite les mardi 7 et mercredi 8 août 2018. De plus, le stationnement sera interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Cygne** [au carrefour rue du Cygne/Rue des Petites Poteries]
Nature des travaux : renouvellement gaz de canalisation gaz par la société Elitel Reseaux
La circulation de tous les véhicules sera interdite le lundi 6 et mardi 7 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

● TRAVAUX EN VILLE



- **Place de la Magdeleine / Grande Rue / Rue aux Sieurs et rue de la Cave aux Bœufs**
Nature des travaux : travaux de requalification du centre-ville par les sociétés Toffolutti, Sade, Elitez, DLE, GRDF
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) :
 - Place de la Magdeleine : jusqu'au vendredi 23 novembre 2018
 - Grande Rue : jusqu'au vendredi 23 novembre 2018Le stationnement sera également interdit aux abords des chantiers jusqu'au vendredi 23 novembre 2018.
- **Grande Rue** [partie de cette voie comprise entre la rue des Granges et la rue De Lattre de Tassigny dans le sens vers la rue de Lattre de Tassigny]
Nature des travaux : rétablissement du réseau Télécom pour le compte Orange par la société Scopelec
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée jusqu'au mardi 14 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier et sur les deux emplacements situés après le n°110 Grande Rue.
- **Rue Piquet**
Nature des travaux : réaménagement de l'école Emile Dupont par la société Eurovia
En fonction de l'avancement du chantier, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les deux places de stationnement situées au n°25 et 27 et dans la l'impasse au niveau du n°26 jusqu'au vendredi 7 septembre 2018.
- **Rue de Bretagne**
Nature des travaux : réseau de chaleur par les sociétés Dalkia et Colas
La circulation sera interdite et localement déviée du lundi 20 au vendredi 31 août 2018 dans la partie comprise :
 - Rue de Bretagne partie comprise entre le giratoire Place Foch et le giratoire Rue de Bretagne/ rue Jullien/Rue Balzac/Rue Candie, dans le sens giratoire Foch vers giratoire Rue de Bretagne/Rue Julien/Rue Balzac/Rue Candie
 - Rue Balzac dans la partie comprise entre la rue Alexandre 1^{er} et le giratoire Bretagne/Jullien/Balzac/Candie dans le sens giratoire Bretagne/Jullien/Balzac/Candie vers rue Alexandre 1^{er}.
- **Rue Denis Papin**
Nature des travaux : travaux de requalification du futur Pôle d'Echange Multimodal par la société Colas
La circulation sera interdite entre l'avenue Quakenbruck et la rue Wilson jusqu'au vendredi 4 janvier 2019. Un itinéraire de déviation sera mis en place.
- **Rue Charles Gounoud** [n°25]
Nature des travaux : création d'un branchement gaz par la société Elitel Reseaux
La chaussée sera rétrécie et un alternat sera mise en place jusqu'au vendredi 10 août 2018. De plus, le stationnement des véhicules sera aux abords du chantier.

● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue Eugène Lecointre**

Nature des travaux : travaux privés

La chaussée sera rétrécie et le stationnement interdit jusqu'au mercredi 8 août 2018.

- **Diverses rues**

Nature des travaux : taille d'arbres par la société Julien Legault

Jusqu'au vendredi 28 septembre 2018 en fonction de l'avancement des travaux la circulation des cyclistes sera interdite sur les pistes cyclables correspondantes aux voies concernées par les travaux. De plus le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les voies suivantes :

- Boulevard de la République (sauf jour hors chantier)
- Avenue du Général Leclerc
- Avenue Kennedy
- Boulevard Duchamp
- Rue de Fresnay
- Place Marguerite de Lorraine
- Square Luchesi
- Avenue de Quakenbruck
- Rue de l'Eglise

- **Diverses rues**

Nature des travaux : nettoyage et désherbage par le Service Espaces Verts et Espaces Urbains

Jusqu'au vendredi 10 août 2018 en fonction de l'avancement des travaux la chaussée sera rétrécie et le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les voies suivantes :

DATE	VOIES CONCERNEES
Mardi 10 juillet 2018	Rue de la Visitation, Rue des Jardins, Rue de la sénatorerie, Rue de l'Isle, Rue du Pavillon sainte Thérèse, Rue de l'Ecole Normale
Mercredi 11 juillet 2018	Rue Bourdon, rue du Dr Bailleul, rue Cazault, rue Piquet et rue Aristide Briand
Lundi 23 juillet 2018	Rue de Bretagne du giratoire Place Foch au giratoire rues Jullien/Balzac/Candie/Bretagne
Mardi 24 juillet 2018	Rue de Bretagne du giratoire rues Jullien/Balzac/Candie/Bretagne au giratoire « portes de Bretagne »
Mardi 31 juillet 2018	Rue de la Pyramide, rue de la Demi-Lune
Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	Place Bonet et rue des Capucins
Mercredi 8 Aout 2018	Place de la Résistance, rue Denis Papin et avenue Wilson
Jeudi 9 aout 2018	Rue Odolant Desnos et boulevard Lenoir Dufresne
Vendredi 10 Aout 2018	Place du Général de Gaulle

TRAVAUX EN VILLE



ALTO - Navette hypercentre, ligne 2 et ligne 3 : déviations

La navette hypercentre continue à circuler du lundi au vendredi, de 7h30 à 9h30 et de 14h00 à 19h00.

À noter : le parking relais P+R boulevard de la République, reste accessible durant cette période.

La ligne 3 est modifiée du 9 juillet au 2 septembre : les arrêts Lycée Alain, Collège Balzac, Printemps, Sente Verte, Pont du Fresne, Universités et Pôle Universitaire ne seront plus desservis. Ils seront remplacés par le TAD 5.

Ventes organisées par la communauté d'Emmaüs

La communauté d'Emmaüs organise une vente le deuxième samedi de chaque mois, de 10h00 à 18h00. Des grandes ventes de printemps et d'automne seront également organisées les samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018.

Pendant ces ventes, un sens unique sera instauré de 8h00 à 19h00 **Chemin des Planches** [n°139 et partie comprise entre la rue de la Brebriette et la limite avec Condé-sur-Sarthe et Damigny], la circulation se faisant dans le sens Alençon/Condé-sur-Sarthe.

Transfert des marchés du centre-ville

Dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les marchés installés traditionnellement place de la Magdeleine sont déplacés :

- le **marché du jeudi** sera déplacé sur le **parking de la Poterne**. Pendant le marché, la circulation sera interdite rue de la Poterne et le stationnement interdit sur le parking.
- le **marché du samedi** sera déplacé **place du Plénitre**. Pendant le marché, le stationnement sera interdit sur la place.

Courses hippiques

La Société des Courses d'Alençon organise des courses hippiques les dimanches 2 et 30 septembre, et le 7 octobre 2018. La circulation sera donc interdite rue du 31^{ème} RIT les jours de courses.

Balades en calèche

Dans le cadre des animations estivales, l'Office du Tourisme d'Alençon « Visit Alençon » organise des balades en calèche jusqu'au vendredi 30 novembre 2018 dans différentes rues de la Ville d'Alençon. Pour cela la circulation de tous les véhicules sera interdite Rue des Granges vers la Grande Rue.